

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: Dermades PVP

Type(s) de produit: TP03 - Hygiène vétérinaire

Numéro de l'autorisation: EU-0022265-0000

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: CH-0025091-0009

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	2
2. Composition et formulation du produit	3
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	3
2.2. Type de formulation	3
3. Mentions de danger et conseils de prudence	4
4. Utilisation(s) autorisée(s)	4
5. Conditions générales d'utilisation	6
5.1. Consignes d'utilisation	6
5.2. Mesures de gestion des risques	6
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	6
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	6
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	6
6. Autres informations	7

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

Dermades PVP
Wynngold 10% Iodine Solution
Iodin Skin Disinfectant PVP

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	CID LINES NV
	Adresse	Waterpoortstraat 2 8900 Ieper Belgique
Numéro de l'autorisation	EU-0022265-0000 1-6	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	CH-0025091-0009	
Date de l'autorisation	03/09/2020	
Date d'expiration de l'autorisation	31/08/2030	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	CID LINES NV
Adresse du fabricant	Waterpoortstraat 2 8900 Ypres Belgique
Emplacement des sites de fabrication	Waterpoortstraat 2 8900 Ypres Belgique

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	1319 - Iode
Nom du fabricant	SQM S.A.
Adresse du fabricant	Los Militares, Piso 4 4290 Santiago Chili
Emplacement des sites de fabrication	Nueva Victoria plant 00 Pedro de Valdivia Chili

Substance active	1319 - Iode
Nom du fabricant	Cosayach Nitratos S.A.
Adresse du fabricant	Amunategui 178 00 Santiago Chili
Emplacement des sites de fabrication	Cala Cala 00 Pozo Almonte Chili

Substance active	1319 - Iode
Nom du fabricant	ACF Minera S.A.
Adresse du fabricant	San Martin No 499 00 Iquique Chili
Emplacement des sites de fabrication	Lagunas mine 00 Pozo Almonte Chili

Substance active	1319 - Iode
Nom du fabricant	ISE Chemicals Corporation
Adresse du fabricant	3-1, Kyobashi 1-Chome 104-0031 Tokyo Japon
Emplacement des sites de fabrication	3695 Kitaimaizumi 299-3201 Oamishirasato Japon

Substance active	1349 - Polyvinylpyrrolidone iodine
Nom du fabricant	ISP Chemicals LLC, Affiliate of Ashland Inc
Adresse du fabricant	455 N. main st (HWY 95) KY 42029 Calvert City États-Unis
Emplacement des sites de fabrication	455 N. main st (HWY 95) KY 42029 Calvert City États-Unis
Substance active	1349 - Polyvinylpyrrolidone iodine
Nom du fabricant	Pantheon FZE (DMCC branch)
Adresse du fabricant	403, Reef Tower, Jumeira Lake Tower Shaikh Zayed Road 00 Dubaï Émirats arabes unis
Emplacement des sites de fabrication	Cala Cala 00 Pozo Almonte Chili

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Iode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	0
Polyvinylpyrrolidone iodine		Substance active	25655-41-8		10
Alcools en C12-C15 éthoxylés	Alcools en C12-C15 éthoxylés		68131-39-5	500-195-7	2
Acide phosphorique	Acide phosphorique		7664-38-2	231-633-2	0
Alcool en C9-11 + 6 OE	Alcool en C9-11 + 6 OE		68439-46-3		0

2.2. Type de formulation

AL - Liquide destiné à être utilisé sans dilution

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Risque présumé d'effets graves pour les organes (thyroïde) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée (voie orale).

Conseils de prudence

Éviter le rejet dans l'environnement.
Éliminer le contenu dans un point de collecte des déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale
Éliminer le récipient dans un point de collecte des déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale
Ne pas respirer les aérosols.

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - TP3- Désinfectant pour pis prêt à l'emploi, contient de la PVP iodée

Type de produit

TP03 - Hygiène vétérinaire

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

-

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: pas de données
Nom commun: Bacteria
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: pas de données
Nom commun: Yeasts
Stade de développement: Pas de donnée

Domaine d'utilisation

Intérieur

Désinfectant cutané prêt à l'emploi, uniquement pour une utilisation sur une peau intacte : - du pis de vaches laitières et de vaches de boucherie avant le vêlage - des mamelles de truies avant la mise bas

Méthode(s) d'application

Pulvérisation -

-

Taux et fréquences d'application

Le produit est prêt à l'emploi. - -
Appliquer :

- Sur le pis de vaches laitières et de vaches de boucherie : 1 pulvérisation sur chaque trayon (équivalent à 4,8 ml par application)

	<ul style="list-style-type: none"> • Sur les mamelles de truies : 15 à 20 ml par animal
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	1 l, 5 l, 10 l, 20 l, 25 l, 30 l, 60 l, 200 l, 600 l, 1000 l PEHD

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Le produit doit être amené à une température supérieure à 20 °C avant utilisation. Il est recommandé d'utiliser une pompe de dosage pour le remplissage du produit dans l'équipement utilisé pour l'application.

- Vaches laitières et vaches de boucherie : Appliquer le produit par pulvérisation sur le pis avant le vêlage (1 pulvérisation/trayon équivalente à 4,8 ml par application). Désinfecter une fois un jour avant le vêlage et une fois un jour après le vêlage. Pour garantir un temps de contact suffisant, veiller à ce que le produit ne soit pas éliminé après application (par ex., maintenir l'animal debout pendant au moins 5 minutes).
- Truies, sur les mamelles avant la mise bas : Appliquer 15 à 20 ml par animal. La désinfection est effectuée une fois un jour avant la mise bas et une fois par jour pendant 4 jours après la mise bas. Pour garantir un temps de contact suffisant, veiller à ce que le produit ne soit pas éliminé après application (par ex., maintenir l'animal debout pendant au moins 5 minutes).

Uniquement pour une utilisation sur une peau intacte.
Ne pas mélanger avec d'autres substances chimiques.

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Pour une application par pulvérisation manuelle sur les vaches et les truies : Porter des gants de protection résistant aux produits chimiques (le matériau du gant est à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations concernant le produit).
- En cas de combinaison de désinfection après la traite et de désinfection cutanée des vaches, il n'est pas possible qu'une même personne utilise un produit à base d'iode pour effectuer ces deux désinfections.
- Tenir hors de portée des enfants.

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir le mode d'emploi.

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir le mode d'emploi.

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir le mode d'emploi.

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

Voir les instructions d'utilisation spécifiques.

5.2. Mesures de gestion des risques

Voir les mesures d'atténuation des risques spécifiques à l'utilisation.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

En cas de contact oculaire : Rincer immédiatement avec de l'eau.

En cas d'ingestion : Rincer la bouche. Cracher. NE PAS faire vomir et appeler immédiatement un médecin.

Garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

À la fin du traitement, éliminer le produit non utilisé et son emballage conformément aux exigences locales. Les produits usagés peuvent être évacués vers les égouts ou vers le dépôt de fumier en fonction des exigences locales. Éviter le rejet vers une fosse septique ou des installations individuelles de traitement des eaux usées.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver le récipient fermé hors utilisation. Protéger du gel. Ne pas exposer à des températures > 40 °C. La durée de conservation des produits est de 2 ans.

6. Autres informations

--